

## Conférence de presse de la Fédération des Artisans

Deux questions seront au centre de la seconde moitié de la législature à savoir la concrétisation de la politique climatique et les mesures efficaces pour lutter contre la pénurie de logements. L'artisanat joue un rôle essentiel dans ces deux domaines d'action et apportera également sa contribution.

Mais il y a d'autres sujets, dont la politique doit s'occuper et qui n'ont pas été thématiques lors du discours sur l'Etat de la Nation du Premier ministre. Parmi ces questions figurent la panne de rentabilité des PME, la situation des travailleurs indépendants, la bureaucratie excessive et un déséquilibre croissant dans les relations de travail, qui constituent des obstacles insurmontables pour les petites et moyennes entreprises.

### **Rentabilité : les PME luxembourgeoises à la traîne en Europe**

**Nous demandons donc au gouvernement de réaliser une étude afin de clarifier pourquoi les petites et moyennes entreprises s'en sortent si mal en comparaison européenne.** À l'heure où l'on attend des PME qu'elles investissent massivement dans la protection du climat, le manque de rentabilité des entreprises devient un facteur décisif.

### **Équilibre entre vie professionnelle et vie privée : une politique unilatérale et irresponsable envers les PME**

En ce qui concerne l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la politique gouvernementale ne connaît qu'une seule direction. Le législateur offre aux salariés de plus en plus de flexibilité afin de concilier vie professionnelle et vie privée. En tant qu'artisanat, nous saluons cette évolution, mais nous constatons que les entreprises n'ont aucune marge de manœuvre pour faire face à cette flexibilisation des relations de travail. De plus en plus de flexibilité pour les salariés. Aucune flexibilité pour les entreprises pour faire face à cette situation.

**Nous demandons au gouvernement de veiller à ce que, dans les futures discussions portant sur l'organisation du travail, les préoccupations des employeurs soient traitées sur un pied d'égalité.**

### **Indépendants : Quel réponse politique face à cette discrimination ?**

La pandémie a souligné la discrimination que subissent les indépendants dans les domaines de la sécurité sociale et du droit du travail. Les indépendants étaient le seul groupe socioprofessionnel à ne pas recevoir de salaire de remplacement, bien qu'ils paient des impôts et des cotisations sociales. Les chambres professionnelles ont

maintenant présenté des propositions détaillées sur la manière d'éliminer cette discrimination.

**Nous demandons au gouvernement de se pencher sur cette question et de garantir l'égalité de traitement entre les indépendants et les salariés.**

### **Politique climatique et énergétique : clarifier la mise en œuvre**

Le secteur de l'artisanat est doublement concerné par la politique climatique et énergétique. D'une part, en tant que secteur manufacturier comptant 9 000 entreprises et 100 000 employés, et d'autre part, en tant qu'acteur central dans les domaines de la construction, du génie technique et de la rénovation énergétique.

A ce stade, le gouvernement a présenté des objectifs de réduction sectoriels, mais reste muet sur les mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs et sur la forme que prendra le cadre de financement et d'investissement. Les PME ne seront pas en mesure d'accomplir cette tâche avec leurs propres ressources.

Pour cela nous proposons la mise en place d'un ensemble de mesures comprenant des aides directes à l'investissement, des mesures fiscales et des possibilités d'amortissements accélérés pour les investissements dans la transition énergétique. En outre, les efforts de formation professionnelle continue des entreprises doivent être davantage soutenus.

C'est dans le domaine du logement que les objectifs de réduction sont les plus importants. Cela ne sera possible que par une dynamisation considérable des rénovations énergétiques.

Là aussi, il faut créer des incitations pour que ces investissements privés soient réalisés.

### **Politique du logement : Taxation et allégement des procédures**

Lorsqu'il s'agit de créer des logements, deux questions se posent. Comment mobiliser davantage de terrains à bâtir ? Comment construire plus rapidement sur les terrains à bâtir désignés ? C'est avant tout au gouvernement de donner des réponses cohérentes à ces questions.

Nous demandons que tous les instruments existants pour mobiliser les terrains à bâtir, tels que le « Baulandvertrag » et les instruments de taxation qui existent déjà, soient enfin utilisés de manière cohérente. L'artisanat ne s'oppose pas non plus à l'introduction de nouvelles mesures fiscales visant à mettre davantage de terrains à bâtir sur le marché.

Lorsqu'un projet de construction entre dans la procédure, il faut généralement attendre 10 ans avant que le chantier soit lancé. Nous demandons que cette période soit réduite d'une moyenne de 10 ans à 1 an sur les terrains destinés au logement.

Au gouvernement de définir les priorités et de légiférer en conséquence.

### **Transport et mobilité**

Il existe un réel danger que le gouvernement change le régime fiscal des véhicules en leasing de telle sorte que le modèle économique ne soit plus viable.

Les entreprises doivent être soutenues dans leurs investissements correspondants dans les infrastructures de recharge et l'infrastructure publique de recharge doit être massivement développée.

En outre, les zones d'activités doivent être desservies par le transport public afin d'offrir aux salariés une alternative à la voiture personnelle.